

COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL

L'an deux mil treize, le trois juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mr BONNET, Maire

Etaient présents: Mrs BONNET MARTIN LEDOUX Mme ROCHETEAU Mrs HERVOCHON Mme BIAT Mrs GERVAISE VIOT Mme MOUTON

Etaient Absents Mrs LEROY HERBELIN

Mr LEDOUX a été élu secrétaire

Convocation: 01/06/2013

VENTE MAISON Mr MORANCE :

Mr le Maire informe que suite au décès de Mr Daniel Morancé, la maison dont il était propriétaire au 14 Rue de l'Eglise est actuellement en vente. Il sollicite l'avis du Conseil Municipal pour une éventuelle acquisition du bien par la commune en vue de l'aménagement du virage situé à proximité de l'église.

Le bien se compose d'une maison sur terrain cadastré E n° 48 de 875 m².

Il est actuellement en vente chez le notaire chargé de la succession au prix de 40 000 €.

Les frais d'acte et honoraires de négociation s'élèveraient à 4 100 € environ

Les frais de démolition de la maison seraient de l'ordre de 11 000 €

La commune pourrait solliciter une subvention FDAIC pour l'acquisition de la maison et l'année suivante pour la démolition

Après en avoir délibéré, le conseil décide de faire une proposition d'achat après du notaire entre 36 000 € et 38 000 €

DEVIS POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LA TOITURE DE LA SALLE POLYVALENTE :

Mr le Maire présente l'étude qu'il a fait établir par la société SOLEWA pour la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle polyvalente. Le conseil demande un complément d'informations.

DIVERS :

Le conseil fait le bilan de la journée vide-greniers du 02 juin 2013.

Les comptes seront communiqués définitivement lors d'une prochaine réunion après réception de toutes les factures.

Suite à des demandes pour que soit organisé, une fois par semaine, un cours de danse rythmiques (zumba, step.....) sur la commune, la mairie prévoit de faire une enquête auprès de la population pour savoir s'il y aurait un nombre suffisant de participants.

Des demandes ont été faites auprès de la mairie pour une mise à disposition de la salle polyvalente afin d'organiser une bourse aux vêtements et jouets.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Maire

Le secrétaire

Les Membres de l'Assemblée